

Montreuil,  
le mardi 31 janvier 2023

**Émetteur :** Stéphanie JOUVE : Chef de projet innovations technologies numériques - Institut 4.10 - Email : [pepiniere-de-projets@institutquatredix.fr](mailto:pepiniere-de-projets@institutquatredix.fr)

Driss ALEM : Chef de projet formation - Ucanss - Email : [formation@ucanss.fr](mailto:formation@ucanss.fr)

**Objet :** Déploiement du Projet Voltaire pour 2023

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Au regard de l'intérêt du Projet Voltaire, les salariés du Régime Général continuent à bénéficier de ce dispositif dans ses trois parcours : « **orthographe** », « **expression** » et « **courriel** » pour 2023.

## I. - CONTEXTE ET ORIGINE

Dans les COG 2022-2026, les branches affichent « un objectif de 100% de démarches en ligne : nouveaux services, nouvelles fonctionnalités et nouvelles interfaces ». La transformation numérique et l'essor du digital donnent une place prépondérante à l'écrit. Ainsi la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire, du vocabulaire et des techniques d'expression devient indispensable et une véritable préoccupation des organismes du Régime Général.

Chaque agent, manager ou expert est susceptible de s'entretenir avec des clients, partenaires internes ou externes via une relation écrite de qualité. Les collaborateurs peuvent avoir besoin de renforcer leur niveau de maîtrise de l'orthographe et la communication écrite.

A cet effet, le Régime Général de la Sécurité Sociale déploie la solution appelée « **Projet Voltaire** » depuis 2021. L'amélioration et la valorisation de l'écrit vont donc permettre aux branches de continuer à développer et de promouvoir une relation client digitale renforcée.

## II. - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET VOLTAIRE

Le Projet Voltaire est une solution en ligne qui inclut toutes les problématiques de perfectionnement en expression : l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation, la maîtrise des bonnes pratiques du courriel professionnel. Elle permet d'acquérir les bons automatismes pour ne plus faire de fautes et s'exprimer efficacement.

Le Projet Voltaire repose sur la technologie de l'**Ancre Mémoirel®**. Il s'agit d'une technologie permettant de faire mémoriser durablement une information à une personne. Fruit de l'intelligence artificielle et des sciences cognitives, elle est capable d'établir le profil de mémorisation et le niveau initial de connaissance dès les premiers exercices réalisés par un collaborateur. Celui-ci est ainsi

automatiquement dirigé vers un parcours entièrement personnalisé, à même de corriger ses lacunes tout en optimisant son temps de formation.

La solution Projet Voltaire permet de répondre aux objectifs suivants :

- Consolider les bases de l'orthographe et se perfectionner pour rédiger des écrits professionnels sans fautes.
- Maîtriser les principales règles pour structurer son propos et être concis dans ses échanges.
- Enrichir son vocabulaire pour produire un discours plus nuancé et plus précis.
- Maîtriser les codes du courriel professionnel.

### III. - UN PROJET COMPOSÉ DE TROIS PARCOURS

Le Projet Voltaire propose trois parcours d'entraînements complémentaires : orthographe, expression et courriel.

#### 1. Le parcours « orthographe » est auto-adaptatif

Il débute par un test de positionnement de 15 minutes. Grâce à cette évaluation initiale, l'apprenant est orienté automatiquement vers le parcours le plus adapté à son niveau.

Deux voies de progression sont ensuite possibles, selon le niveau de connaissances de l'apprenant :

- si l'apprenant ne connaît pas les règles de base (repérer les verbes, pronoms, adverbes, sujets, COI, COD ou accorder les genres, les pluriels...), il sera orienté vers les modules « fondamentaux »
- si l'apprenant maîtrise les règles de base, il sera orienté vers le parcours supérieur.

Quel que soit le niveau de l'apprenant, il aura accès aux modules « Excellence et Orthotypographie ». Il pourra ainsi avoir accès à l'ensemble des règles proposées par le Projet Voltaire et se remettre à niveau sur les difficultés orthographiques et grammaticales rencontrées dans le quotidien professionnel. Le module « Excellence » permet de travailler sur des difficultés d'un niveau plus élevé. Le module « Orthotypographie » permet quant à lui, de voir ou revoir les 24 règles les plus couramment utilisées dans nos écrits.

#### 2. Le parcours « vocabulaire et expression »

Ce parcours a pour objectif de perfectionner sa qualité de rédaction, élargir son vocabulaire, développer un argumentaire efficace, et finalement mieux exprimer sa pensée.

Il est composé de deux modules :

- **Le module « vocabulaire »** permet d'enrichir son discours avec précision et nuance grâce à la mobilisation d'un corpus de plus de 600 mots à forte valeur ajoutée tant dans un environnement professionnel que lors d'une soutenance mobilisant des qualités d'éloquence
- **Le module « syntaxe & ponctuation »** permet de maîtriser les principales règles pour structurer son propos et être concis dans ses échanges grâce aux 38 règles de référence.

#### 3. Le parcours « courriel »

Chaque salarié passe, en moyenne 3 h 30 chaque jour, à traiter sa messagerie professionnelle et envoie 33 courriels quotidiennement.

Ce parcours se structure comme suit :

Il vise à former les salariés aux bonnes pratiques de la correspondance électronique et contribuer ainsi à leur efficacité professionnelle en atténuant les pratiques inappropriées ou maladroitement et en adressant des courriels plus ciblés, plus précis et plus efficaces pour mieux atteindre l'objectif attendu.

48 bonnes pratiques réparties sur 5 niveaux composent ce parcours. Elles sont classées dans un ordre croissant de difficulté.

## **IV. DURÉE DES ENTRAÎNEMENTS**

Le Projet Voltaire n'est pas un programme standard d'une durée figée, mais un outil qui s'adapte automatiquement au niveau initial de l'apprenant, ainsi qu'à son rythme d'acquisition. Sa durée d'utilisation varie donc d'une personne à l'autre. Les statistiques de la société Woonoz montrent qu'une utilisation de 11 heures en moyenne suffit pour atteindre un niveau très correct (on divise le nombre de fautes par 2 dès 5 heures d'entraînement). Par ailleurs, afin de garantir la mémorisation, l'entraînement sur la plateforme Projet Voltaire se fait par petites sessions de 10 à 20 minutes, deux à trois fois par semaine maximum.

En résumé, le temps estimé pour suivre le parcours « Orthographe » ou le parcours « Expression » est de 11 heures chacun ; quant au parcours « Courriel » le temps estimé est de 3 heures.

## **V. OPTION DE CERTIFICATION**

Pour clôturer les parcours d'entraînement « orthographe & expression », les apprenants ont la possibilité de passer le Certificat Voltaire. Son objectif est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française que possède à l'écrit le candidat. Le coût de certification est de 30 € HT par salarié pour l'épreuve Orthographe et de 40 € HT pour celle de l'Expression.

## **VI. - PUBLIC**

Ce projet s'adresse à tous les agents du Régime Général quelle que soit leur fonction. Il est proposé sur la base du volontariat.

Il est adapté pour les personnes en situation de handicap. Il propose des solutions concrètes pour renforcer l'accessibilité de sa formation. Le Projet Voltaire a ainsi engagé depuis 2013 une Mission Handicap visant à s'entourer de professionnels du handicap, chacun expert dans son domaine, pour développer des fonctionnalités destinées aux personnes sourdes, non voyantes, malvoyantes et dyslexiques ou dyspraxiques.

## **VII. - ACCÈS À VOLTAIRE**

Les trois parcours du Projet Voltaire sont livrés sous la forme de modules e-learning, déposés sur la plateforme Syfadis dédiée aux formations institutionnelles.

L'accès aux trois parcours de la formation Projet Voltaire est gratuit. Son coût est directement pris en charge par les fonds conventionnels de l'Institution.

L'Ucanss maintient un travail de suivi, en réalisant une évaluation interbranche avec les Caisses Nationales.

Des événements challengeant seront également portés par l'interbranche en cours d'année 2023.

## **VIII. - OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT**

L'expérimentation portée par l'Ucanss avec l'ensemble des Caisses Nationales a conduit à faire ressortir l'importance de l'accompagnement du salarié entrant dans un parcours Voltaire. Les branches ont souhaité préciser les modalités d'accès au sein de leur réseau. Vous trouverez les contacts de chaque branche au point suivant.

Afin de vous permettre de communiquer sur le Projet Voltaire, des outils d'animation tels qu'une vidéo de présentation, un quiz de sensibilisation et des affiches sont mis à votre disposition par votre Caisse Nationale. D'autres vidéos et supports seront diffusés au cours du premier trimestre 2023.

Vous pourrez également participer à un webinaire dont la date vous sera communiquée par le référent de votre branche.



## IX. - CONTACTS

Pour les modalités de déploiement du Projet Voltaire 2023, nous vous invitons à vous rapprocher de vos référents de branche, dont vous trouvez les coordonnées dans le tableau ci-dessous :

Branches	Contacts
Maladie	Karine MOUYSET G951-syfadis.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr
Recouvrement	Valentine Maisonnave valentine.maisonnave@acoss.fr
Retraite	Corinne AVALLI corinne.avalli@cnav.fr
Famille	Nadia KHALFAOUI nadia.khalfaoui@cnaf.fr Emmanuelle MAURY emmanuelle.maury@cnaf.fr

Pour toute information complémentaire relative à ce projet, je vous invite à contacter le pilote de ce dispositif, dont vous trouverez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce projet, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Sébastien BARRE  
Directeur Délégué

### Document(s) annexe

(s) :

- Programme du module du Projet Voltaire avec les trois parcours.,